Image not found or type unknown

Les publications associatives au JO deviennent gratuites

Actualité législative publié le **21/01/2020**, vu **1243 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

L'arrêté du 25 novembre 2019 fixant le montant des rémunérations dues en contrepartie des services rendus par la direction de l'information légale et administrative a rendu gratuites les publications associatives.

À partir du 1er janvier 2020, les publications relatives à la création, aux modifications apportés aux statuts et à la dissolution des associations, celles relatives aux fondations et fonds de dotation ainsi que, lorsque c'est obligatoire, la publication de leurs comptes annuels sont gratuites.

https://www.assistant-juridique.fr/comment_declarer_association.jsp

https://www.assistant-juridique.fr/biens_dissolution_association.jsp

https://www.assistant-juridique.fr/depot_comptes_associations.jsp

Articles sur le même sujet :

- Guide pratique de l'association
- Réussir l'assemblée générale de son association
- Révoquer un dirigeant d'association
- Rémunérer un dirigeant d'association
- Rembourser les frais d'un bénévole
- Obtenir une subvention publique
- Recevoir des dons
- Organiser une loterie associative
- Organiser un spectacle ou un concert
- Organiser un évènement sportif
- Ouvrir une buvette
- Réussir la création d'une association
- Modifier les statuts d'une association
- Dissoudre une association

- Quelles sont les associations tenues d'établir des comptes annuels ?
- Comment se présentent le bilan et le compte de résultat d'une association ?
- Comment réaliser le bilan financier d'une association ?
- Comment réaliser le compte de résultat d'une association ?
- Une association doit-elle publier ses comptes annuels ?

- Assemblée générale annuelle d'une association : obligatoire ou pas ?
- Assemblée générale annuelle d'une association : déroulement
- Comment convoquer l'assemblée générale d'une association ?
- Que doit contenir la feuille de présence à l'AG d'une association ?
- Peut-on voter par procuration lors d'une assemblée générale d'association ?
- Le procès-verbal (PV) d'assemblée générale d'une association
- Quelle est l'utilité d'une budget prévisionnel pour une association ?
- Comment réaliser le budget prévisionnel d'une association ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés